

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 235

présenté par

Mme Pouzyreff, Mme Jacqueline Dubois, Mme Brulebois et Mme Vignon

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.